

**MUSI2M**

2013 - 2014

Master [120] en histoire de l'art et archéologie,  
orientation musicologie**A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En français**Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**Activités en anglais: **optionnel** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **optionnel**Domaine d'études principal : **Histoire, art et archéologie**Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**Code du programme: **musi2m** - Niveau cadre européen de référence (EQF): 7**Table des matières**

Introduction .....	2
Conditions d'admission .....	3
Informations diverses .....	7
- Compétences et acquis au terme de la formation .....	7
- Pédagogie .....	7
- Evaluation au cours de la formation .....	7
- Mobilité et internationalisation .....	7
- Formations ultérieures accessibles .....	8
Gestion et contacts .....	8
Programme détaillé .....	10
- Structure du programme .....	10
- Programme par matière .....	10

## MUSI2M - Introduction

### Introduction

Le master propose une offre de cours unique en Communauté française basée sur une pédagogie originale et dynamique grâce aux liens avec l'Université de Liège et les hautes écoles que sont l'IMEP (Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie, Namur) et l'IHECS (Institut des Hautes Etudes en Communication Sociale, Bruxelles).

Au terme de ce master, vous

- aurez acquis une formation solide en musicologie pure ;
- serez spécialisé dans un des grands champs professionnels par le choix d'une finalité spécialisée axée soit sur la musicologie en lien avec l'histoire de l'art ;
- sur une pratique musicale associée à une approche théorique, en lien avec l'IMEP (Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie, Namur) ou sur les métiers de la gestion, de la critique et de l'animation musicale, en lien avec l'IHECS (Institut des Hautes Etudes en Communication Sociale, Bruxelles) et avec COMU (Faculté des sciences économiques, sociales et politiques - Ecole de communication).

### Votre profil

Vous

- êtes passionné par tout ce qui touche à la musique, qu'elle soit classique, contemporaine, populaire ou traditionnelle ;
- souhaitez développer les outils de l'analyse et de la critique des univers musicaux ;
- cherchez un programme qui vous forme aux métiers de la musique, dans les domaines de la musicologie pure, de la gestion, de la critique ou de l'animation musicale.

### Votre futur job

Nos diplômés trouvent un emploi dans

- les métiers du patrimoine et de l'archéologie ;
- les secteurs de la culture et de la communication (galeries d'art, commerce des oeuvres d'art, antiquariat, guidance, services pédagogiques et éducatifs, médiation culturelle, journalisme, édition, etc.) ;
- l'enseignement et la recherche.

### Votre programme

Le master vous offre

- une solide formation universitaire en musicologie ;
- une formation à la pratique des métiers de la musique : communication, gestion, pratique instrumentale, recherche ;
- une approche pédagogique dynamique et originale avec de nombreuses activités de terrain (stages, concerts, exercices musicaux, colloques, etc.) qui vous mettent en contact direct avec la musicologie actuelle et les métiers qui lui sont associés ;
- un suivi pédagogique personnalisé assuré par le promoteur de votre mémoire.

## MUSI2M - Conditions d'admission

Tant [les conditions d'admission générales](#) que [spécifiques à ce programme](#) doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

### Conditions spécifiques d'admission

1° Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle ou faire valoir les savoirs et compétences utiles acquis par son expérience personnelle ou professionnelle ( [VAE](#) ).

2° Apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du [Cadre européen commun de référence](#)  ).

3° Faire état d'une **expérience pratique en musique et/ou en musicologie** acquise antérieurement à l'entrée en master ([Mineure en musicologie](#), [Certificat universitaire en musicologie \(fondements\) \[30.0\]](#) , [Certificat en musicologie \(approfondissement\)](#) ) , participation aux activités d'un conservatoire de musique, cours d'histoire de la musique, de méthodologie, etc., suivis en académie ou en Ecoles supérieures en Art ( [IMEP](#) Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie, Conservatoire royal de Musique, etc.). L'étudiant qui a réussi le [Certificat en musicologie \(approfondissement\)](#) bénéficie de dispenses.

A défaut d'une formation suffisante, des prérequis seront ajoutés au programme de master (avec un maximum de 15 crédits).

Les équivalences entre cours sont soumises à l'approbation du président du jury, du secrétaire du jury et du vice-doyen.

4° Les étudiants qui ne peuvent faire état d'une formation académique antérieure (mineure ou certificat) doivent introduire une demande d'admission, accompagnée d'un dossier contenant la copie des diplômes antérieurement obtenus, la liste détaillée des cours suivis dans l'enseignement supérieur, un curriculum vitae et trois photos de format carte d'identité. Le dossier est à adresser au Professeur Brigitte Van Wymeersch, Collège Erasme, Place Blaise Pascal 1, 1348 Louvain-la-Neuve. **Un entretien ou examen d'admission aura lieu en septembre (une seule session est prévue).**

- [Bacheliers universitaires](#)
- [Bacheliers non universitaires](#)
- [Diplômés du 2° cycle universitaire](#)
- [Diplômés de 2° cycle non universitaire](#)
- [Adultes en reprise d'études](#)
- [Accès personnalisé](#)

### Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
<b>Bacheliers UCL</b>			
Tout bachelier	S'il a suivi : - soit la <a href="#">Mineure en musicologie</a> ; - soit le <a href="#">Certificat universitaire en musicologie (fondements)</a> ; - soit le <a href="#">Certificat universitaire en musicologie (approfondissement)</a> .	Accès direct	
Tout bachelier		Accès moyennant compléments de formation	<a href="#">Année d'études préparatoire au master en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie</a>
<b>Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)</b>			
Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie		Accès direct	
Tout bachelier	S'il a suivi : - soit le <a href="#">Certificat universitaire en musicologie (fondements)</a> ; - soit le <a href="#">Certificat universitaire en musicologie (approfondissement)</a> .	Accès direct	

Tout bachelier		Accès moyennant compléments de formation	Année d'études préparatoire au master en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie
<b>Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique</b>			
Bachelor in de musicologie		Accès direct	
Tout bachelier	S'il a suivi : - soit le <a href="#">Certificat universitaire en musicologie (fondements)</a> ; - soit le <a href="#">Certificat universitaire en musicologie (approfondissement)</a> .	Accès direct	
Tout bachelier		Accès moyennant compléments de formation	Année d'études préparatoire au master en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie
<b>Bacheliers étrangers</b>			
Tout bachelier	S'il a suivi : - soit le <a href="#">Certificat universitaire en musicologie (fondements)</a> ; - soit le <a href="#">Certificat universitaire en musicologie (approfondissement)</a> .	Accès direct	
Tout bachelier		Accès moyennant compléments de formation	Année d'études préparatoire au master en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie

## Bacheliers non universitaires

Diplômes	Accès	Remarques
> En savoir plus sur les <a href="#">passerelles</a> vers l'université		
> BA en musique - type long	Après vérification de l'acquisition des matières prérequisées, soit accès moyennant la réussite d'une année préparatoire de 60 crédits max, soit accès immédiat moyennant ajout éventuel de 15 crédits max	Type long

## Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
<b>Licenciés</b>			
Licencié en histoire de l'art et archéologie	S'il s'est spécialisé en musicologie	Accès direct	Une dispense d'un volume maximum de 60 crédits pourra, le cas échéant, être accordée
Tout licencié	S'il a suivi le <a href="#">Certificat universitaire en musicologie (fondements)</a> ou le <a href="#">Certificat universitaire en musicologie (approfondissement)</a>	Accès direct	
Tout licencié		Accès moyennant compléments de formation	Année d'études préparatoire au master en histoire de l'art

et archéologie, orientation musicologie

Masters			
Master [60] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie		Accès direct	Une dispense d'un volume maximum de 60 crédits pourra, le cas échéant, être accordée
Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale Master [60] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale		Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	Maximum 15 crédits
Tout master	S'il a suivi : - soit la <a href="#">Mineure en musicologie</a> ; - soit le <a href="#">Certificat universitaire en musicologie (fondements)</a> ; - soit le <a href="#">Certificat universitaire en musicologie (approfondissement)</a> .	Accès direct	
Tout master		Accès moyennant compléments de formation	<a href="#">Année d'études préparatoire au master en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie</a>

## Diplômés de 2° cycle non universitaire

Diplômes	Accès	Remarques
> En savoir plus sur les <a href="#">passerelles</a> vers l'université		
> MA en musique	Accès direct au master moyennant ajout éventuel de 15 crédits max	Type long

## Adultes en reprise d'études

> Consultez le site [Valorisation des acquis de l'expérience](#)

Tous les masters peuvent être accessibles selon la procédure de valorisation des acquis de l'expérience.

Consultez le site [www.uclouvain.be/vae](http://www.uclouvain.be/vae).

Pour accéder au master en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie, les adultes en reprise d'études, s'ils ne sont pas titulaires d'un diplôme autorisant l'accès direct au master, peuvent faire valoir les savoirs et compétences utiles acquis par leur expérience personnelle ou professionnelle (VAE).

Pour toute information sur cette possibilité d'accès à ce programme : [Fiorella Flamini](#)

## Accès personnalisé

Pour rappel tout master (à l'exception des masters complémentaires) peut également être accessible sur dossier.

## Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Procédures particulières :

Les demandes de renseignements complémentaires concernant l'admission sont à adresser à Mme Fiorella Flamini, conseillère aux études de la Faculté de philosophie, arts et lettres ( [conseiller.etudes-fial@uclouvain.be](mailto:conseiller.etudes-fial@uclouvain.be) tél. : +32 (0)10 47 48 57)

Toutes les demandes d'accès sur dossier (ainsi que les passerelles de catégories II et III) doivent être introduites auprès de Mme Fiorella Flamini, conseillère aux études de la Faculté de philosophie, arts et lettres (Collège Mercier, 14 bte L3.06.01, Place Cardinal Mercier B-1348 Louvain-la-Neuve, [conseiller.etudes-fial@uclouvain.be](mailto:conseiller.etudes-fial@uclouvain.be), tel. : +32 (0)10 47 48 57). Le dossier de demande d'admission comportera une lettre de motivation, une copie des relevés de notes pour toutes les années d'études supérieures suivies, une copie du/des diplôme(s) obtenu(s) et, en cas de parcours professionnel, un curriculum vitae.

Les candidats internationaux introduiront leur demande au Service des inscriptions de l'Université, selon la procédure décrite à l'adresse : <https://www.uclouvain.be/inscription>

## MUSI2M - Informations diverses

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

---

Au terme du **master en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie**, l'étudiant :

- aura acquis une formation solide en musicologie pure ;
- sera spécialisé dans un des grands champs professionnels par le choix d'une finalité spécialisée axée soit :
  - sur la musicologie en lien avec l'histoire de l'art ;
  - sur une pratique musicale associée à une approche théorique, en lien avec l'**IMEP** (Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie, Namur) ;
  - sur les métiers de la gestion, de la critique et de l'animation musicale, en lien avec l'**IHECS** (Institut des Hautes Etudes en Communication Sociale, Bruxelles) et avec **COMU** (Faculté des sciences économiques, sociales et politiques - Ecole de communication).

### PÉDAGOGIE

---

Le master 120 propose une pédagogie originale et dynamique : les liens avec l'Université de Liège et les hautes écoles que sont l'**IMEP** (Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie, Namur) et l'**IHECS** (Institut des Hautes Etudes en Communication Sociale, Bruxelles) nous permettent de développer une offre unique en Communauté française, axée sur une professionnalisation des compétences et des savoirs acquis durant le premier cycle, et ce, en fonction du profil de l'étudiant.

A côté d'une solide formation universitaire en musicologie, ce programme s'appuie sur les ressources d'une pédagogie active qui forme l'étudiant à la pratique des métiers de la musique, notamment par le biais des stages (liens avec divers organismes culturels belges : Théâtre royal de la Monnaie, asbl Flagey, Festival Ars Musica, Maison de la musique de Bruxelles, MIM [Musée des Instruments de Musique], etc.), mais aussi des contacts avec les milieux culturels et musicaux.

En outre, l'étudiant est invité à réaliser de nombreuses activités sur le terrain (stages, concerts, exercices musicaux, colloques, journées d'études...) qui le mettent en relation directe avec la musicologie actuelle et les métiers qui lui sont associés. Ces activités font l'objet d'évaluations continues et régulières.

Ce master opte pour un modèle d'enseignement dans lequel les cours magistraux sont accompagnés d'un portefeuille de lectures obligatoires. Corrélativement, le professeur/promoteur de mémoire/directeur de recherches prend également le rôle de tuteur permettant un suivi intensif et personnalisé de l'étudiant.

### EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

---

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que l'évaluation de séminaires impliquera une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Certaines matières, axées sur le développement des compétences de recherche et de critique personnelle, font l'objet de présentations et de discussions échelonnées au cours de l'année (évaluation permanente).

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (voir [Règlement général des examens](#)). Les étudiants peuvent éventuellement trouver des informations complémentaires sur les modalités particulières d'évaluation des cours dans les cahiers des charges.

### MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

---

Plusieurs institutions belges interviennent comme partenaires dans ce programme (conventions de mobilité étudiante qui ne débouchent pas sur des codiplomations) :

- l'**Université de Liège** propose aux étudiants de suivre trois cours, à Liège, dans le cadre de l'option « Musicologie historique et systématique » ;
- l'**IMEP** (Institut de Musique et de Pédagogie Musicale, Haute école supérieure d'enseignement artistique, Namur) coorganise avec l'UCL la finalité spécialisée « Musique-Musicologie », qui permet aux étudiants d'approfondir l'aspect pratique de la musique en suivant des cours à l'IMEP ;
- l'**IHECS** (Institut des Hautes Etudes en Communication Sociale, Bruxelles) nous permet d'offrir une approche solide aux métiers de la gestion, de la critique et de l'animation musicale : « Animation, gestion et musique », que les étudiants suivent à l'IHECS.

Les étudiants du master 120 pourront suivre 30 crédits dans d'autres institutions universitaires en Belgique ou à l'étranger, et/ou effectuer des stages en Belgique ou à l'étranger (dans la perspective de leur mémoire de fin d'étude et/ou de leur finalité).

Nombreux partenariats en FIAL : voir à la page : <https://www.uclouvain.be/280052>

Informations pratiques pour les étudiants FIAL partants : <https://www.uclouvain.be/17371.html>

Pour plus de renseignements : [Fabienne de Voghel](#)

Informations pratiques pour les étudiants FIAL entrants : <https://www.uclouvain.be/280048.html>

Pour plus de renseignements : [Cathy Testelmans](#)

## FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

### Autres masters accessibles :

Au terme du master 120, chaque finalité du master en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie, peut être obtenue dans une nouvelle année de 30 crédits seulement.

### AESS (agrégation de l'enseignement secondaire supérieur) :

Ce programme n'offre pas de finalité didactique et ne conduit pas à l'obtention de l'agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (AESS).

Pour l'obtention du titre d'agrégé (titre requis), un complément de formation sera indispensable au porteur du master en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie [120.0]; son année de formation complémentaire dans le cadre du master à orientation générale comprendra le mémoire et l'accompagnement du mémoire (30 crédits), la finalité didactique (30 crédits) et d'éventuels compléments de formation (maximum 30 crédits).

Cependant, le master en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie [60.0 et 120.0 crédits] combiné au programme de [l'Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(histoire de l'art et archéologie, orientation générale\)](#) conduit à l'obtention du **titre suffisant mais non requis**.

Pour plus de précisions sur les titres requis et sur les titres jugés suffisants :

[https://www.segec.be/Documents/Fesec/Administration/Brochure\\_titres\\_mars\\_FESeC.pdf](https://www.segec.be/Documents/Fesec/Administration/Brochure_titres_mars_FESeC.pdf) 

### Formations doctorales accessibles :

- Ecole doctorale en Histoire, art et archéologie ;
- École doctorale art et sciences de l'art.

## MUSI2M - Gestion et contacts

### Gestion du programme

Entité de la structure FIAL

Sigle	<b>FIAL</b>	
Dénomination	Faculté de philosophie, arts et lettres	
Adresse	Place Blaise Pascal, 1 bte L3.03.11 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 48 50 - Fax 010 47 20 53	
Site web	<a href="https://www.uclouvain.be/fial">https://www.uclouvain.be/fial</a>	
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)	
Faculté	Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)	
Mandats	<a href="#">Philippe Hiligsmann</a> <a href="#">Bérengère Bonduelle</a>	Doyen Directeur administratif de faculté
Commissions de programme	Commission de programme en histoire de l'art et archéologie ( <a href="#">ARKE</a> ) Ecole de philosophie ( <a href="#">EFIL</a> ) Commission de programme en langues et lettres anciennes ( <a href="#">GLOR</a> ) Commission de programme en histoire ( <a href="#">HIST</a> ) Commission de programme en langues et lettres anciennes et modernes ( <a href="#">LAFR</a> ) Commission de programme en linguistique ( <a href="#">LING</a> ) Commission de programme en langues et lettres modernes ( <a href="#">LMOD</a> ) Louvain School of Translation and Interpreting (anc. Marie Haps) ( <a href="#">LSTI</a> ) Commission de programme en communication multilingue ( <a href="#">MULT</a> ) Commission de programme en langues et lettres françaises et romanes ( <a href="#">ROM</a> ) Commission de programme en sciences et technologies de l'information et de la communication ( <a href="#">STIC</a> )	



Commission de programme en arts du spectacle (THEA)

Responsable académique du programme : [Brigitte Van Wymeersch](#)

## Jury

Président : **Jan Driessen**

Secrétaire : **Brigitte Van Wymeersch**

## Personnes de contact

Conseillère aux études : **Fiorella Flamini**

## MUSI2M - Programme détaillé

### STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme se compose :

- d'un tronc commun (75 crédits), constitué de :
  - 28 crédits de mémoire et 2 crédits de séminaire d'accompagnement;
  - 45 crédits de cours de musicologie;
- d'une finalité spécialisée (30 crédits);
- et d'une option de 15 crédits ou de 15 crédits de cours au choix.

*Le programme de ce master totalisera, quels que soient la finalité, les options et/ou les cours au choix choisis, un minimum de 120 crédits répartis sur deux années d'études correspondant à 60 crédits chacune.*

#### Tronc commun

> [Tronc commun](#) [ prog-2013-musi2m-lmusi200t.html ]

#### Finalités

- > [Finalité spécialisée:art et musique](#) [ prog-2013-musi2m-lmusi706s ]
- > [Finalité spécialisée:animation, gestion et musique](#) [ prog-2013-musi2m-lmusi709s ]
- > [Finalité spécialisée:musique-musicologie](#) [ prog-2013-musi2m-lmusi712s ]

#### Options et/ou cours au choix

- > [Option en musicologie historique et systématique](#) [ prog-2013-musi2m-lmusi716o.html ]
- > [Option en histoire de l'art](#) [ prog-2013-musi2m-lmusi717o.html ]
- > [Option en animation et médiation](#) [ prog-2013-musi2m-lmusi718o.html ]
- > [Option en culture et communication](#) [ prog-2013-musi2m-lmusi719o.html ]
- > [Option en arts de la scène et du spectacle](#) [ prog-2013-musi2m-lmusi720o.html ]
- > [Cours au choix](#) [ prog-2013-musi2m-lmusi725o.html ]

### PROGRAMME PAR MATIÈRE

#### TRONC COMMUN [75.0]

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2013-2014

⊕ Activité cyclique dispensée en 2013-2014

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2013-2014

‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2

#### ○ Mémoire et accompagnement (30 crédits)

○ LMUSI2891	Mémoire (1re année)	N.		3 Crédits		x
○ LMUSI2892	Mémoire (2e année)	N.		25 Crédits		x
○ LMUSI2890	Séminaire d'accompagnement du mémoire	N.	15h	2 Crédits		x

o **Formation disciplinaire (45 crédits)**

○ LMUSI2450	Art et musique	Brigitte Van Wymeersch	15h	5 Crédits	1q ☉	x	x
○ LMUSI2460	Paléographie et langages de la musique ancienne	Anne- Emmanuelle Ceulemans	15h	5 Crédits	1q ⊕	x	x
○ LMUSI2470	Questions spéciales d'analyse musicale	Brigitte Van Wymeersch	15h	5 Crédits	1q ☉	x	x
○ LMUSI2852	Musiques sacrées	Brigitte Van Wymeersch	15h	5 Crédits	2q ☉	x	x
○ LMUSI2861	Séminaire de recherche historique en musicologie	John Philippe Van Tiggelen	15h	5 Crédits	2q ⊕	x	x
○ LMUSI2871	Esthétique et philosophie de la musique	Brigitte Van Wymeersch	15h	5 Crédits	1q ⊕	x	x
○ LMUSI2881	Questions spéciales d'histoire de la musique A	Christophe Pirenne	15h	5 Crédits	1q ⊕	x	x
○ LMUSI2882	Questions spéciales d'histoire de la musique B	Christophe Pirenne	15h	5 Crédits	2q ☉	x	x
○ LMUSI2894	Séminaire de musicologie	Anne- Emmanuelle Ceulemans	15h	5 Crédits	1q ☉	x	x

## LISTE DES FINALITÉS

A choisir parmi les finalités suivantes :

- > Finalité spécialisée:art et musique [ prog-2013-musi2m-lmusi706s ]
- > Finalité spécialisée:animation, gestion et musique [ prog-2013-musi2m-lmusi709s ]
- > Finalité spécialisée:musique-musicologie [ prog-2013-musi2m-lmusi712s ]

### Finalité spécialisée:art et musique [30.0]

Cette finalité est axée sur la discipline propre de l'orientation, tout en proposant aux étudiants un choix de cours qui leur permet d'établir des ponts entre la musique et les arts visuels.

- Obligatoire
- △ Activité non dispensée en 2013-2014
- ⊕ Activité cyclique dispensée en 2013-2014
- ⊗ Au choix
- ⊙ Activité cyclique non dispensée en 2013-2014
- ⊞ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

30 crédits à choisir parmi :

						Bloc annuel	
						1	2
○ LMUSI2895	Stages et pratiques disciplinaires (musicologie)	N.	240h	10 Crédits		x	x

○ 20 crédits à choisir parmi :

⊗ LHART2360	L'art des nouveaux médias	Alexander Streitberger	30h	5 Crédits	1q ⊕	x	x
⊗ LHART2380	Histoire de la critique d'art	N.	30h	5 Crédits	2q ⊙	x	x
⊗ LGLOR2390	Typologie et permanences des imaginaires mythiques	Myriam Delmotte, Paul Deproost (coord.), Alain Meurant, Brigitte Van Wymeersch	30h	5 Crédits	1q ⊕	x	x
⊗ LFLTR2150	Histoire de l'humanisme	Agnès Guiderdoni, Aline Smeesters	22.5h	5 Crédits	2q ⊕	x	x
⊗ LFLTR2292	Art et littérature	N.	22.5h	5 Crédits	2q ⊙	x	x
⊗ LTHEO2431	Bible et culture	Hans Ausloos (coord.), Ralph Dekoninck, Myriam Delmotte, Geneviève Fabry, Agnès Guiderdoni, Guido Latre, Christophe Meurée (supplémentaire Myriam Delmotte), Brigitte Van Wymeersch	30h	3 Crédits	⊕	x	x

**Finalité spécialisée: animation, gestion et musique [30.0]**

Cette finalité propose aux étudiants une formation axée sur les métiers de la musique.

Gestion, critique, animation musicale sont les points forts de cette finalité organisée en collaboration avec l' [Ecole de communication](#) de l'UCL et l' [IHECS](#) (Institut des Hautes Etudes en Communication Sociale, Bruxelles).

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2013-2014

⊕ Activité cyclique dispensée en 2013-2014

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2013-2014

⊞ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

30 crédits à choisir parmi :

						Bloc annuel	
						1	2
○ LMUSI2896	Stages et pratiques disciplinaires en animation et gestion (musicologie)	N.	240h	10 Crédits		x	x

○ 20 crédits à choisir parmi :

⊗ LCOMU2605	Analyse des productions culturelles et médiatiques	Sarah Sepulchre	30h	5 Crédits		x	x
⊗ LCOMU2645	Communication des organismes culturels	Fabienne Guillaume, Sarah Sepulchre	30h	5 Crédits		x	x
⊗ LMUSI5101	Animation et critique artistique (IHECS)	N.	30h	5 Crédits		x	x
⊗ LMUSI5104	Réalisations sonores (IHECS)	N.	30h	5 Crédits		x	x
⊗ LMUSI5105	Productions d'événements culturels (IHECS)	N.	30h	5 Crédits		x	x
⊗ LMUSI5107	Structures, institutions et problèmes culturels (IHECS)	N.	30h	5 Crédits		x	x
⊗ LMUSI5108	Réseaux culturels européens (IHECS)	N.	30h	5 Crédits		x	x
⊗ LMUSI5111	Politiques et réseaux de l'éducation permanente (Europe) (IHECS)	N.	30h	5 Crédits	1q	x	x
⊗ LMUSI5112	Éducation aux médias et stratégies d'intervention (IHECS)	N.	30h	5 Crédits		x	x

**Finalité spécialisée: musique-musicologie [30.0]**

Cette finalité offre aux étudiants la possibilité de poursuivre des études pratiques en musique qu'elles soient de l'ordre de l'interprétation (instrument, chant) ou de l'écriture (composition, analyse, etc.). Cette finalité est organisée en collaboration avec l' [IMEP](#) (Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie).

● Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2013-2014

⊕ Activité cyclique dispensée en 2013-2014

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2013-2014

‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

30 crédits à choisir parmi :

						Bloc annuel	
						1	2
● LMUSI2897	<a href="#">Stages et pratiques disciplinaires en musique pratique (musicologie)</a>	N.	240h	10 Crédits		x	x

⊗ 20 crédits à choisir parmi :

⊗ LMUSI5201	<a href="#">Analyse et écriture (partie analyse) (IMEP)</a>	N.	30h	5 Crédits		x	x
⊗ LMUSI5202	<a href="#">Analyse et écriture (partie écriture) (IMEP)</a>	N.	30h	5 Crédits		x	x
⊗ LMUSI5203	<a href="#">Formations aux langages contemporains (IMEP)</a>	N.	30h	5 Crédits		x	x
⊗ LMUSI5204	<a href="#">Musique assistée par ordinateur (IMEP)</a>	N.	30h	5 Crédits		x	x
⊗ LMUSI5205	<a href="#">Auditions commentées (IMEP)</a>	N.	15h	5 Crédits		x	x
⊗ LMUSI5206	<a href="#">Acoustique et facture instrumentale (IMEP)</a>	N.	30h	5 Crédits		x	x
⊗ LMUSI5207	<a href="#">Formation musicale (IMEP)</a>	N.	90h	10 Crédits		x	x
⊗ LMUSI5208	<a href="#">Pratique instrumentale (IMEP)</a>	N.	30h	5 Crédits		x	x
⊗ LMUSI5209	<a href="#">Pratique vocale (IMEP)</a>	N.	30h	5 Crédits		x	x



**OPTIONS ET/OU COURS AU CHOIX [15.0]**

L'étudiant choisit :

- soit une option de 15 crédits;
- soit 15 crédits de cours au choix, en accord avec le secrétaire du jury.

*L'étudiant choisit une option ou des cours au choix pour un total de 15 crédits.*

- > [Option en musicologie historique et systématique](#) [ prog-2013-musi2m-lmusi716o ]
- > [Option en histoire de l'art](#) [ prog-2013-musi2m-lmusi717o ]
- > [Option en animation et médiation](#) [ prog-2013-musi2m-lmusi718o ]
- > [Option en culture et communication](#) [ prog-2013-musi2m-lmusi719o ]
- > [Option en arts de la scène et du spectacle](#) [ prog-2013-musi2m-lmusi720o ]
- > [Cours au choix](#) [ prog-2013-musi2m-lmusi725o ]

**Option en musicologie historique et systématique [15.0]**

Cette option renforce la finalité en art et musique par un choix de cours spécialisés dans le domaine de la musicologie. Elle est organisée en collaboration avec l'Université de Liège.

Obligatoire

Au choix

Activité non dispensée en 2013-2014

Activité cyclique non dispensée en 2013-2014

Activité cyclique dispensée en 2013-2014

Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel	
						1	2
<input checked="" type="radio"/> LMUSI5001	<a href="#">Musicologie du Moyen Âge et de la Renaissance (Ulg-MUSI0030-1)</a>	N.	30h	5 Crédits		x	x
<input checked="" type="radio"/> LMUSI5002	<a href="#">Musicologie du baroque et du classique (Ulg-MUSI0031-1)</a>	N.	30h	5 Crédits		x	x
<input checked="" type="radio"/> LMUSI5003	<a href="#">Musiques et représentations (ULG-MUSI0041-2)</a>	N.	30h	5 Crédits		x	x



**Option en histoire de l'art [15.0]**

Cette option propose différents cours d'histoire de l'art (iconologie, esthétique, art et littérature, art et religion, etc.) qui permettront aux étudiants de renforcer leur connaissance dans les arts et d'établir des liens critiques et réfléchis entre le sonore et le visuel.

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2013-2014

⊕ Activité cyclique dispensée en 2013-2014

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2013-2014

⊞ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

*Au moins 15 crédits à choisir parmi les cours suivants :*

						Bloc annuel	
						1	2
⊗ LHART2220	<a href="#">Théorie de l'art</a>	<a href="#">Ralph Dekoninck</a>	15h	3 Crédits	1q ⊙	x	x
⊗ LHART2240	<a href="#">Visual Culture Studies and Art History</a>	<a href="#">Alexander Streitberger</a>	15h	5 Crédits	2q ⊕	x	x
⊗ LHART2250	<a href="#">Iconologie et histoire de l'art</a>	<a href="#">Ralph Dekoninck</a>	15h	3 Crédits	2q	x	x
⊗ LHART2300	<a href="#">Questions spéciales d'histoire de la peinture du 15e au 18e siècles</a>	N.	30h	5 Crédits	1q ⊙	x	x
⊗ LHART2310	<a href="#">Questions spéciales d'histoire de la sculpture et des arts du relief du moyen âge au néoclassicisme</a>	<a href="#">Ralph Dekoninck</a>	30h	5 Crédits	1q ⊕	x	x
⊗ LHART2320	<a href="#">Questions spéciales d'histoire de l'architecture médiévale et des temps modernes</a>	<a href="#">Philippe Bragard</a>	15h	3 Crédits	1q ⊕	x	x
⊗ LHART2340	<a href="#">Questions spéciales d'art moderne</a>	<a href="#">Joël Roucloux</a>	30h	5 Crédits	1q ⊕	x	x
⊗ LHART2350	<a href="#">Questions spéciales d'art contemporain</a>	<a href="#">Alexander Streitberger</a>	30h	5 Crédits	1q	x	x
⊗ LHART2410	<a href="#">Questions spéciales d'iconologie</a>	<a href="#">Ralph Dekoninck</a>	30h	5 Crédits	2q ⊕	x	x
⊗ LHART2420	<a href="#">Art et photographie</a>	<a href="#">Alexander Streitberger</a>	30h	5 Crédits	1q ⊙	x	x

**Option en animation et médiation [15.0]**

Cette option propose aux étudiants une formation à la médiation muséale, aux problèmes de communication et de gestion de la culture.

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2013-2014

⊕ Activité cyclique dispensée en 2013-2014

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2013-2014

⊠ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

15 crédits à choisir parmi les cours suivants :

						Bloc annuel	
						1	2
⊗ LMUSI5102	Industries des loisirs et de la culture : enjeux de l'industrie culturelle (IHECS)	N.	30h	5 Crédits		x	x
⊗ LMUSI5103	Rédaction de projets, dossiers d'appels d'offre et de production (IHECS)	N.	30h	5 Crédits		x	x
⊗ LMUSI5106	Industrie des loisirs et de la culture : médiation et animation culturelles (IHECS)	N.	30h	5 Crédits		x	x
⊗ LHAGI2500	Muséologie pratique	Joël Roucloux	15h	4 Crédits	2q	x	x
⊗ LHAGI2540	Questions spéciales de muséologie	Joël Roucloux	30h	5 Crédits	1q	x	x
⊗ LHAGI2550	Médiation muséale et patrimoniale	Marie-Cécile Bruwier, Marie-Emilie Ricker	30h	5 Crédits	2q ⊕	x	x
⊗ LHAGI2560	Séminaire de méthodologie de la médiation muséale et patrimoniale	Marie-Cécile Bruwier, Marie-Emilie Ricker	30h	5 Crédits	2q ⊙	x	x

**Option en culture et communication [15.0]**

Cette option vise à approfondir la réflexion dans les domaines de la culture, des médias, des loisirs, de l'industrie et de la communication qui leur sont associés.

● Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2013-2014

⊕ Activité cyclique dispensée en 2013-2014

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2013-2014

⊞ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

15 crédits à choisir parmi les cours suivants :

						Bloc annuel	
						1	2
⊗ LMUSI5102	Industries des loisirs et de la culture : enjeux de l'industrie culturelle (IHECS)	N.	30h	5 Crédits		x	x
⊗ LCOMU2200	Etudes culturelles	Alain Reyniers (suppléante Sarah Sepulchre), Alain Reyniers, Sarah Sepulchre	30h	5 Crédits	1q	x	x
⊗ LCOMU2640	Education aux médias	Thierry De Smedt	30h	5 Crédits		x	x
⊗ LCOMU2601	Anthroposociologie des lieux de communication	Alain Reyniers	30h	5 Crédits		x	x

**Option en arts de la scène et du spectacle [15.0]**

Cette option propose aux étudiants une formation axée sur les arts de la scène et du spectacle, ce qui leur permettra d'approfondir leur connaissance des domaines de l'opéra, de la tragédie lyrique et du spectacle, par l'étude de leurs composantes extra-musicales (scénographie, esthétique, approche comparée, histoire de la mise en scène, etc.).

● Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2013-2014

⊕ Activité cyclique dispensée en 2013-2014

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2013-2014

‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Au moins 15 crédits parmi :

						Bloc annuel	
						1	2
⊗ LTHEA2135	<a href="#">Esthétique des arts du spectacle</a>	<a href="#">Catherine Christophe</a>	30h	4 Crédits	1q	x	x
⊗ LTHEA2151	<a href="#">Étude théorique de la scénographie</a>	N.	45h	6 Crédits	2q ⊙	x	x
⊗ LTHEA2160	<a href="#">La scène belge : étude de la représentation théâtrale depuis 1945</a>	<a href="#">Véronique Lemaire</a>	30h	4 Crédits	2q ⊕	x	x
⊗ LTHEA2205	<a href="#">Approche comparée du théâtre et du cinéma</a>	<a href="#">Serge Goriely</a>	30h	5 Crédits	2q ⊙	x	x
⊗ LTHEA2271	<a href="#">Histoire de la mise en scène</a>	<a href="#">Véronique Lemaire</a>	22.5h	4 Crédits	1q	x	x

## **Cours au choix [15.0]**

---

Ce module permet à l'étudiant de se constituer un programme personnel en fonction de son projet de formation propre, avec l'accord du promoteur.

*A choisir dans les programmes de la Faculté ou de l'Université, en accord avec le secrétaire du jury. L'étudiant s'assurera auprès du titulaire du ou des cours choisi(s) qu'il est autorisé à le(s) suivre. Si certains cours sont offerts dans le tronc commun ou dans une autre option, le recouvrement ne pourra pas excéder 6 crédits avec chacune de ces rubriques. Aucun recouvrement n'est permis avec les finalités spécialisées.*

